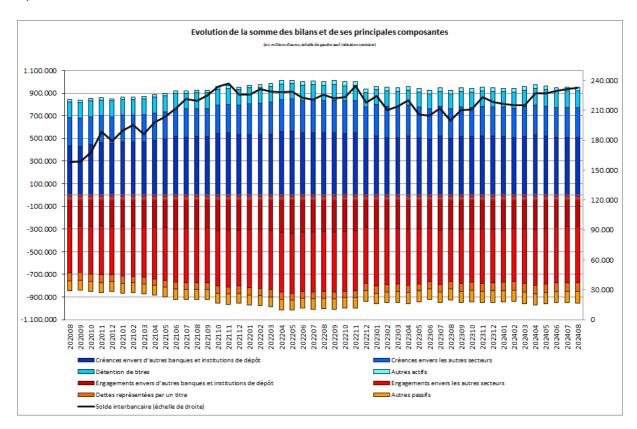


Luxembourg, le 9 octobre 2024

Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 952 126 millions d'euros au 31 août 2024 contre 950 629 millions d'euros au 31 juillet 2024, soit une augmentation de 0,16%. Cette évolution est principalement due à l'augmentation de la détention de titres. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 2,81%.

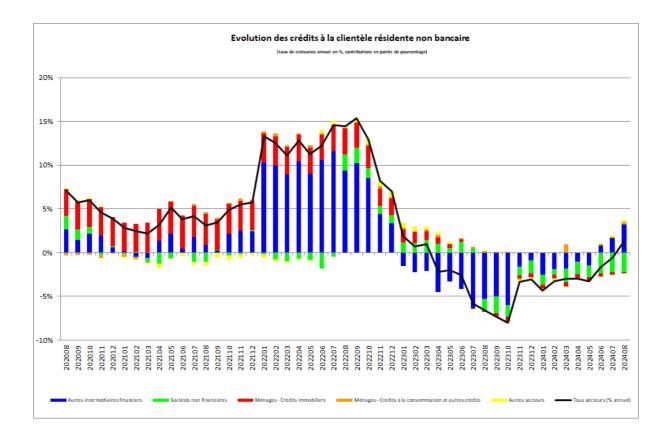


Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 1 619 millions, soit 0,7%, pour atteindre 232 692 millions d'euros à la fin du mois d'août 2024.

Les crédits à la clientèle non bancaire ont augmenté de 495 millions d'euros, soit 0,44%, entre juillet 2024 et août 2024. Sur douze mois, ces crédits ont augmenté de 1 425 millions d'euros, soit 1,27%.





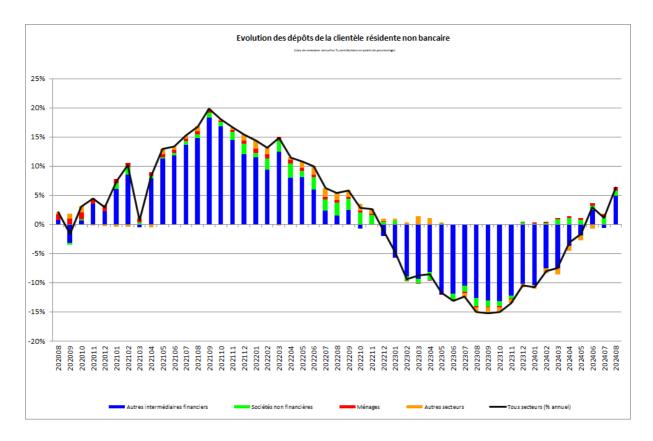


Entre août 2023 et août 2024, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont diminué de 2 515 millions d'euros (soit 8,87%), les crédits immobiliers aux ménages ont diminué de 193 millions d'euros (soit 0,47%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont augmenté de 3 600 millions d'euros (10,25%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 516 millions d'euros, soit 0,18% entre juillet 2024 et août 2024. Sur douze mois, ces dépôts ont augmenté de 17 343 millions d'euros, soit 6,36%.







Entre août 2023 et août 2024, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 67,61% au 31 août 2024) ont augmenté de 13 355 millions d'euros (soit 7,30%) et ceux des ménages de 1 730 millions d'euros (soit 3,84%). Les dépôts des SNF ont augmenté de 2 412 millions d'euros (soit 11,40%) et ceux des autres secteurs ont diminué de 153 millions d'euros (soit 0,64%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series statistiques luxembourg/11 etablissements credit/index.ht ml

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.







Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 18 septembre 2024 au 22 octobre 2024, s'élève à 6 371 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 154 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series statistiques luxembourg/01 Stat po mon/index.html

Département Communication Tel.: (+352) 4774-4265 ou 4599

Email: press@bcl.lu

www.bcl.lu



